

APRÈS ART. 34

N° II-1971

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° II-1971

présenté par  
Mme Motin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.